

ADÉ

Séance du 22 avril 2026

Membres en exercice :

15

Date de la convocation : 16/04/2026

Le vingt-deux avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 14

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Xavier DUPUIS, Maryline CARASSUS, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Elodie TOURREILLE, Céline BRUNET, Marco ORLANDO, Sandra LALANNE, Sylvie LAURON, Emilie DA SILVA.

Votants : 14

Pour : 14

Représentés : .

Contre : 0

Excusés : Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO.

Absents : .

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Sandra LALANNE.

Objet : Encaissement don Rotary Club pour l'acquisition d'un défibrillateur - DE_020_2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'acquisition d'un défibrillateur pour le stade municipal, le Rotary Club de Lourdes a décidé de faire un don à la commune.

Ils nous ont fait parvenir un chèque d'un montant de 1 240€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'encaisser de chèque de don,
- d'inscrire cette somme, en recettes de fonctionnement au budget 2026.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Sandra LALANNE

